



COMMUNIQUE DE PRESSE

Liaison routière Lamastre / Tournon Réouverture du pont de Duzon à la circulation

31 mars 2022

Après 4 mois de préparation et 7 mois de travaux, le chantier du Pont du Duzon s'achève dans les délais avec une réouverture à la circulation ce 31 mars. Conçu par l'ingénieur ardéchois Henri Bouvier et construit il y a tout juste 150 ans, le Pont de Duzon a fait l'objet d'une réfection importante. Ce chantier de grande ampleur représente un investissement départemental de 2 M€. Olivier Amrane, Président du Département, Jean-Paul Vallon, vice-président en charge des routes et de l'aménagement du territoire, ainsi que Pierre Maisonnat et Ingrid Richioud, conseillers départementaux élus du canton de Tournon-sur-Rhône ont assisté à l'inauguration de la fin des travaux.

7 mois de travaux, du 7 septembre au 7 avril, 4 jours seulement d'intempéries et une ouverture dans les délais : ce sont des travaux bien menés qui viennent d'être réalisés sur le pont du Duzon qui assure la liaison entre Lamastre et Tournon. Cette infrastructure familière pour les habitués de la vallée du Doux – un tablier de 175 mètres de long et de 4,67 mètres de large posé sur 7 piles et 8 voûtes en plein cintre – est aussi un axe de circulation très fréquenté qui voit passer **4 500 véhicules et 200 poids lourds par jour**.

C'est notamment pour répondre à ces sollicitations quotidiennes et aux besoins de la circulation moderne que des travaux d'élargissement du tablier du pont ont été réalisés. Le tablier actuel a été « scalpé » et une nouvelle dalle plus large a été posée. Les voies de circulation sont passées de 4,67 à 6,10 mètres, soit un gain de plus d'1 m 40 ! Les trottoirs piétons sont plus confortables et sécurisés, 82 cm de large séparés du trafic par un muret. De plus, toute la maçonnerie a été revue : étanchéité, rejointoiement, renforcement et reprise des fissures.

Ce sont uniquement des entreprises régionales qui ont été retenues pour travailler sur ce chantier. Au vu de l'importance de ces travaux, une circulation locale sous alternat n'était pas envisageable. **L'organisation des transports a donc dû être repensée pour notamment maintenir les transports commerciaux et réduire au maximum le temps de trajet des transports scolaires.**

Cette coupure de plusieurs mois a impacté en effet tout un territoire, de Saint-Agrève à Tournon-sur-Rhône.

Le Département a pris en compte en permanence le ressenti des usagers des déviations mises en place. Les agents de la direction des routes et mobilités ont assuré l'installation et le suivi des panneaux de la "grande déviation" et ont effectué de très nombreuses interventions pour la bonne exploitation des déviations. Ces derniers assurent par ailleurs la remise en circulation le 31 mars lors de la réouverture.

Avec cette réouverture dans les délais, le Département atteint son objectif qui était de rendre le pont accessible au plus tôt afin de limiter au maximum la durée de la gêne aux usagers. Toutefois, des travaux de pose d'une canalisation d'eau potable pour l'alimentation du haut de la vallée du Doux sont à réaliser par le syndicat Cance Doux. Ces travaux seront entrepris d'ici quelques semaines et nécessiteront un simple alternat sans déviation de la circulation.

« Ces travaux s'imposaient à nous et engagent la vie du territoire pour les prochaines décennies. Ils étaient indispensables. Ce pont vieux de 150 ans avait grandement besoin de travaux de réfection. Nous ne pouvions pas nous permettre une catastrophe comme celle de Gênes. Les usagers ont fait preuve de patience, et je les en remercie », insiste **Jean-Paul Vallon, vice-président du Département en charge des routes et de l'aménagement du territoire.**

« Ce pont est le trait d'union entre la vallée du Rhône et la partie plus rurale du canton de Tournon-sur-Rhône, en allant jusqu'à Lamastre et Saint-Agrève. Il est indispensable à la vie économique de ce territoire. Avec ce chantier de 2M€, le Département de l'Ardèche affirme son soutien à la ruralité, en sécurisant un ouvrage qui a près de 150 ans, et soutient l'économie locale avec uniquement des entreprises régionales », conclut **Olivier Amrane, Président du Département de l'Ardèche.**